



Malgré la promulgation d'une loi, les opposants aux gaz de schiste ne relâchent pas la pression - Récit

LE MONDE | 29 août 2011 | Anne Devailly | 659 mots

"Malgré la promulgation d'une loi, les opposants aux gaz de schiste ne relâchent pas la pression

| 29.08.11 | 14h23 • Mis à jour le 29.08.11 | 14h23

Si la majorité gouvernementale pensait avoir mis fin à la mobilisation contre l'exploitation des gaz de schiste en interdisant, par une loi promulguée le 13 juillet, le recours à la technique de la fracturation hydraulique, c'est raté : les collectifs français contre les huiles et gaz de schiste ont réuni, du vendredi 26 au dimanche 28 août, une foule considérable en terre cévenole, à Lézan, dans le Gard.

Plusieurs centaines de personnes étaient présentes dès le vendredi, plusieurs milliers pendant le week-end. Certains étaient venus en voisins depuis l'Ardèche, l'Aveyron, le Gard ou l'Hérault, tous concernés par les permis accordés en mars 2010 à des industriels pour rechercher les gaz de schiste ; d'autres étaient venus de beaucoup plus loin, quitte à dormir sous les tentes installées sur une partie du terrain transformée en camping. Des Alsaciens, des Parisiens, des Picards, des Espagnols ou même des Polonais n'avaient ainsi pas hésité à effectuer des centaines de kilomètres, bien souvent en famille.

La loi donne deux mois (jusqu'au 13 septembre, donc) aux industriels titulaires de permis de forer pour préciser "les techniques employées ou envisagées dans le cadre de leurs activités d'exploration". S'il s'agit de la fracturation hydraulique, les permis seront abrogés. Idem si le délai de réponse accordé est dépassé.

"Le gouvernement a voulu médiatiser le fait que, avec la nouvelle loi, le sujet était clos, explique Stéphanie Amette, chargée de la communication du rassemblement. Cela avait pour but de démobiliser les populations. Dans les faits, la loi est très floue, et ne définit pas clairement ce qu'est la fracturation hydraulique. Les compagnies n'ont donc qu'à utiliser un autre mot. Ce sera, par exemple, la "stimulation de la roche mère". Un vrai tour de passe-passe."

La plupart des 140 collectifs qui fédèrent, en France, les opposants au gaz de schiste étaient représentés à Lézan. Pour ne pas se situer uniquement en opposition, le rassemblement se voulait un lieu de promotion de solutions positives. Cela passait par des buvettes ne proposant que des produits bio et locaux, par des toilettes sèches, par des douches solaires sur le camping, mais aussi par des démonstrations : comment construire son cuiseur solaire, son éolienne, comment faire fonctionner un chalumeau à partir de méthane de compost...

Pour les militants présents, la question de l'énergie ne peut être abordée de façon isolée. C'est donc logiquement que les opposants aux gaz de schiste avaient fait de ce rassemblement un point de convergence pour ceux qui luttent sur des thématiques proches : opposants aux organismes génétiquement modifiés (OGM), à l'énergie nucléaire, à l'usine d'huile de palme de Port-la-Nouvelle (Aude), au projet d'aéroport de Notre-Dame-de-la-Lande, près de Nantes, etc.

Les participants ont trouvé parfaitement cohérente cette généralisation des problématiques. "Toutes ont un impact sur la santé, toutes nous obligent à nous poser des questions de droit, des questions concernant le rôle du citoyen", expliquait ainsi un membre du Collectif antinucléaire 84, qui milite pour la fermeture immédiate des quatre réacteurs de la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme).

L'ambiance était bon enfant mais studieuse : les tables rondes organisées sous les chapiteaux ont fait le plein de participants. L'occasion pour ceux-ci d'entendre s'exprimer ces collectifs qui se passent pour l'instant volontairement de représentants nationaux.

L'occasion aussi pour les quelques élus qui avaient fait le déplacement de donner des conseils pour organiser et poursuivre la lutte. Venu en voisin, Edouard Chaulet expliquait ainsi qu'en tant que maire (PCF) de Barjac, dans le Gard, il pouvait interdire la fracturation sur sa commune, mais aussi, plus prosaïquement, interdire le transport des engins, voire l'usage de l'eau à des fins industrielles. Sous le chapiteau, assis sur des bancs ou directement sur l'herbe, on prenait des notes...

Le rassemblement de Lézan a également permis de programmer les actions à venir. Dans quelques semaines, les militants devraient ainsi se mobiliser pour soutenir la quarantaine de maires - pour certains de petites communes rurales - assignés devant les tribunaux administratifs de Lyon et de Nîmes. Ils sont poursuivis par des entreprises titulaires de permis de forage pour avoir pris des arrêtés d'interdiction de la recherche et de l'exploitation des gaz de schiste sur le territoire de leur commune.

Anne Devailly"